

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Classe de sixième

Histoire

DES MONDES ANCIENS AUX DÉBUTS DU MOYEN ÂGE

À l'école primaire, les élèves ont étudié les premières traces de la vie humaine sur lesquelles on ne reviendra pas au collège. Ils y ont également abordé l'Antiquité à travers l'approche de la Gaule et de sa romanisation.

En sixième, après la découverte du peuplement du Pacifique, puis un premier contact avec une civilisation de l'Orient, les élèves étudient la Grèce et Rome : l'étude porte sur la culture et les croyances, sur l'organisation politique et sociale).

La cinquième partie est dédiée à l'émergence du judaïsme et du christianisme, situés dans leur contexte historique : les principaux éléments de croyance et les textes fondateurs sont mis en perspective avec le cadre politique et culturel qui fut celui de leur élaboration.

La sixième partie fait le lien entre l'Antiquité tardive et le Moyen Age en présentant les empires chrétiens de l'Orient byzantin et de l'Occident carolingien.

La dernière partie ouvre le programme à une civilisation asiatique : Chine des Han.

La place de l'histoire des arts est importante, dans la mesure même où ce programme est orienté essentiellement vers l'étude de grandes civilisations entre le III^e millénaire av. J.-C. et le VIII^e siècle.

Au cours de cette première année de collège, les élèves découvrent des sources historiques simples (archéologiques, iconographiques, extraits de textes...) qu'ils apprennent à interroger et à mettre en relation avec un contexte. Ils s'entraînent à exposer leurs connaissances en construisant de courts récits (on tiendra compte des progressions prévues en français pour l'expression écrite et l'expression orale). **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

I – LE PEUPEMENT DE L'OCÉANIE (environ 10 % du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

Le peuplement de l'Océanie se fait par vagues successives, depuis le peuplement de la Papouasie et de l'Australie jusqu'aux étapes du peuplement austronésien des archipels du Pacifique.

DÉMARCHES

La carte du peuplement de l'Océanie permet de retrouver les grandes étapes du mouvement migratoire, qui sont mises en relation avec les moyens (pirogues) et les marqueurs (poteries, tapas, anciennes tarodières, ...).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- les principales étapes de la migration dans le temps et dans l'espace, principalement dans l'espace culturel appelé « triangle polynésien ».

Décrire une poterie Lapita.

Localiser les grandes aires culturelles océaniques.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

II - L'ORIENT ANCIEN (environ 10% du temps consacré à l'histoire)	
CONNAISSANCES L'Orient ancien au IIIe millénaire av. J.-C. : premières écritures et premiers États.	DÉMARCHES Étude au choix : un site ou un monument de Mésopotamie ou d'Égypte du IIIe millénaire av. J.-C. (œuvres de référence à l'école primaire : une sculpture égyptienne, un bas-relief mésopotamien...) Cette étude est remise en perspective dans l'espace de l'Orient ancien.
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants : - le site étudié, la Mésopotamie et l'Égypte, sur une carte - les premières civilisations (IIIe millénaire av. J.-C.). Décrire un monument de Mésopotamie ou d'Égypte. Expliquer le rôle de l'écriture.	

III - LA CIVILISATION GRECQUE (environ 20 % du temps consacré à l'histoire)	
Thème 1 - AU FONDEMENT DE LA GRÈCE : CITÉS, MYTHES, PANHELLÉNISME	
CONNAISSANCES Les foyers de la civilisation grecque aux VIIIe - VIIe siècles sont identifiés (cités, colonisation). L'Iliade et l'Odyssee témoignent de l'univers mental des Grecs (mythes, héros et dieux). Les sanctuaires panhelléniques montrent l'unité culturelle du monde grec au Ve siècle.	DÉMARCHES La carte de la Méditerranée grecque est mise en relation avec des images et monuments significatifs (trières, temples de Sicile...). On présente la cité-État et la colonisation à partir d' un exemple librement choisi . L'étude est conduite à partir d'extraits de l' <i>Iliade</i> et de l' <i>Odyssee</i> et de représentations grecques : céramiques, sculptures... L'étude est conduite au choix à partir du site de Delphes ou de l'évocation des Jeux olympiques.
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants : - le monde grec sur une carte du bassin méditerranéen aux VIIIe -VIIe siècles av. J.-C. - Homère, VIIIe siècle av. J.-C. Raconter : - la fondation d'une cité - un mythe grec. Raconter un épisode des jeux olympiques ou décrire le sanctuaire de Delphes en expliquant leur fonction religieuse.	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Thème 2. - LA CITÉ DES ATHÉNIENS (Ve – IVe SIÈCLE) : CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>L'unité de la cité des Athéniens a trois dimensions : religieuse, politique et militaire.</p> <p>Les habitants de la cité ont des statuts différents.</p> <p>Au Ve siècle les citoyens jouissent de droits et de devoirs qui fondent la démocratie athénienne.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude est conduite à partir de la fête des Panathénées, et d'exemples au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'engagement militaire d'un citoyen (hoplite à Marathon, marin à Salamine...); - d'un débat à l'Ecclésia (pendant la guerre du Péloponnèse par exemple...)
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Attique, territoire de la cité - Périclès, Ve siècle av. J.-C. <p>Raconter</p> <ul style="list-style-type: none"> - un épisode des guerres médiques (Marathon ou Salamine) - la fête des Panathénées en expliquant son rôle civique et religieux. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un débat à l'Ecclésia. <p>Caractériser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statut des citoyens, des femmes et des esclaves. <p>Reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les lieux et les monuments de la cité. 	

IV- ROME (environ 20% du temps consacré à l'histoire)	
Thème 1 - DES ORIGINES DE ROME À LA FONDATION DE L'EMPIRE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Du mythe à l'histoire : l'<i>Enéide</i> et la légende de Romulus et Remus sont mises en relation avec les découvertes archéologiques (IXe- VIIIe siècle).</p> <p>L'enchaînement des conquêtes aboutit à la formation d'un vaste empire et à l'afflux d'esclaves. Cette expansion rompt l'équilibre social et politique, provoque des guerres civiles et la fin de la République.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude est conduite à partir d'extraits de textes sur la fondation de Rome (l'<i>Enéide</i> de Virgile, l'<i>Histoire romaine</i> de Tite-Live...)</p> <p>L'étude s'appuie sur l'exemple de la conquête de la Gaule par César.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fondation de Rome au VIIIe siècle av. J.-C. - Jules César et Vercingétorix : Alésia, 52 av. J.-C. - Rome, l'Italie, la Gaule, sur une carte du bassin méditerranéen au Ier siècle av. J.-C. <p>Raconter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fondation légendaire de Rome - le siège d'Alésia. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la carrière de Jules César. 	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Thème 2 - L'EMPIRE : L'EMPEREUR, LA VILLE, LA ROMANISATION	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>L'empereur dispose de l'essentiel des pouvoirs ; il a le soutien de l'armée et fait l'objet d'un culte.</p> <p>La paix romaine, appuyée sur la puissance militaire, s'impose aux provinces de l'Empire. Elle favorise la construction d'infrastructures et le développement des échanges.</p> <p>L'Urbs, capitale de l'Empire, concentre les monuments symboliques où le pouvoir se met en scène.</p> <p>La romanisation s'appuie sur l'urbanisation sur le modèle de Rome, et sur la diffusion du droit de cité romaine sans faire disparaître la diversité religieuse et culturelle.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Étude du personnage d'Auguste et d'un autre empereur important au choix.</p> <p>L'étude est conduite au choix à partir d'une villa gallo-romaine ou du trajet d'un produit (vin, huile, métaux, céréales...).</p> <p>L'étude est conduite à partir d'une visite de l'Urbs (monuments, sanctuaires, statuaire) et d'un exemple au choix d'une ville romaine en Gaule ou en Afrique du Nord.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principat d'Auguste, 27 av. J.-C. - 14 - « Paix romaine », 1er et 2e siècles - l'édit de Caracalla, 212. <p>Décrire et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle d'Auguste dans la vie politique. <p>Reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principaux monuments de l'Urbs au 1er siècle. <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une ville gallo-romaine. 	

V- LES DÉBUTS DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME (environ 20% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - LES DÉBUTS DU JUDAÏSME	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Menacés dans leur existence par de puissants empires aux VIIIe et VIe siècles av. J.-C., les Hébreux du royaume de Juda mettent par écrit leurs traditions (premiers livres de la Bible).</p> <p>Quelques uns des grands récits de la Bible sont étudiés comme fondements du judaïsme.</p> <p>La destruction du second Temple par les Romains (70) précipite la diaspora et entraîne l'organisation du judaïsme rabbinique.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude commence par la contextualisation de l'écriture de la Bible, (l'impérialisme des empires mésopotamiens, le roi Josias, l'exil à Babylone).</p> <p>Extraits de la Bible au choix : le récit de la création, Abraham et sa descendance, Moïse, le royaume unifié de David et Salomon...</p> <p>L'étude débouche sur une carte de la diaspora.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Palestine, Jérusalem sur une carte de l'empire romain - début de l'écriture de la Bible : VIIIe siècle av. J.-C. - destruction du second Temple : 70. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelques uns des grands récits de la Bible significatifs des croyances. <p>Décrire et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diaspora. 	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Thème 2 - LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les chrétiens sont abordés dans le cadre l'empire romain, au moment où les textes auxquels ils se réfèrent (lettres de Paul, Évangiles) sont mis par écrit.</p> <p>Quelques uns des grands écrits de la tradition (Nouveau Testament) sont étudiés comme fondements du christianisme.</p> <p>Les relations du christianisme et de l'empire romain sont expliquées: persécution et diffusion limitée (IIe - début du IVe siècle), mise en place d'un christianisme impérial à la faveur de l'arrivée de Constantin au pouvoir (IVe siècle), organisation de l'Église (IVe – Ve siècle).</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude commence par la contextualisation des débuts du christianisme qui, issu du judaïsme, se développe dans le monde grec et romain. Les sources romaines permettent de situer l'apparition des chrétiens.</p> <p>Le personnage de Jésus et son enseignement sont étudiés au travers de quelques extraits des Évangiles.</p> <p>L'étude est fondée sur des extraits de textes, le récit d'un épisode des persécutions, la présentation du rôle de Constantin ou d'un exemple d'art paléochrétien au choix du professeur</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Palestine, Jérusalem, Rome, Constantinople sur une carte du monde romain au IVe siècle - la mort de Jésus vers 30 -Écriture des Évangiles : 1er siècle - Édit de Milan : 313. <p>Raconter et expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelques récits du Nouveau Testament significatifs des croyances - un épisode de la christianisation de l'empire romain. <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une basilique chrétienne. 	

VI – LES EMPIRES CHRÉTIENS DU HAUT MOYEN ÂGE (environ 10% du temps consacré à l'histoire)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les deux empires de l'orient byzantin et de l'occident carolingien sont situés et caractérisés dans leurs dimensions politique (empires chrétiens), culturelle (grec et latin) et religieuse (une religion, deux Églises).</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>La caractérisation de chacun des deux empires se fait à partir d'exemples au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de personnages (Justinien et Théodora, Charlemagne, Irène...); - d'événements (le couronnement de Charlemagne, d'un empereur byzantin...); - ou d'œuvres d'art byzantines et d'œuvres d'art carolingiennes (Sainte-Sophie, la chapelle d'Aix, mosaïques, icônes, orfèvreries...). <p>L'étude débouche sur une carte de l'Europe où sont situées les chrétientés latine et orthodoxe.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'empire byzantin : IV e –XV e siècle - l'empire carolingien, l'empire byzantin sur la carte de l'Europe au IXe siècle - le couronnement de Charlemagne : 800. <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelques grandes caractéristiques de l'empire carolingien. <p>Reconnaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une œuvre d'art byzantine et une œuvre d'art carolingienne. 	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de sixième
Polynésie française

VII – LA CHINE DES HAN À SON APOGÉE
(environ 10% du temps consacré à l'histoire)

CONNAISSANCES

À son apogée, sous le règne de l'empereur Wu (140 – 87 av. J.-C.), la Chine des Han connaît **une brillante civilisation**. La route de la soie permet un commerce régulier entre Rome et la Chine à partir du II^e siècle av. J.-C.

DÉMARCHES

Étude au choix d'un ou deux aspects de quelques aspects de la civilisation chinoise sous ce règne (ouverture de la route de la soie, prolongement de la grande muraille, recrutement des fonctionnaires, floraison artistique et technique).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- la Chine des Han, 206 av. J.-C. – 220
- la Chine des Han à son apogée sur une carte de l'Asie.

Décrire :

- un ou deux exemples de la civilisation de la Chine de Han (une œuvre d'art, une invention...).

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Classe de sixième

Géographie

LA TERRE PLANÈTE HABITÉE

À l'école primaire, les élèves ont acquis un certain nombre de repères concernant leur territoire proche, **en l'occurrence la Polynésie française dans l'Océanie intertropicale**, et l'espace français dans son contexte européen et mondial.

Le programme de la classe de sixième permet, après un approfondissement de la connaissance de l'espace proche, d'explorer le monde, d'y situer les sociétés humaines dans leur diversité, de découvrir et de caractériser les différentes manières de l'habiter. La démarche invite à développer la curiosité des élèves et à leur donner le goût de l'ailleurs.

Le choix des études de cas et des exemples doit mettre l'accent, sans exclure les autres facteurs de différenciation, sur la diversité des cultures et des formes de mise en valeur du monde qu'elles induisent.

Le paysage est l'outil privilégié de cette découverte.

Des études de cas conduisent à une approche des différentes dimensions des paysages (évolution, esthétique...)

Chaque étude de cas est mise en contexte et située systématiquement sur les grandes cartes du monde : population, aires culturelles, niveau de vie, reliefs, climats. L'année de sixième intègre ainsi une première connaissance des grandes divisions physiques et humaines du monde.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

I - MON ESPACE PROCHE : PAYSAGES ET TERRITOIRE (environ 15 % du temps consacré à la géographie)

CONNAISSANCES

Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : lieux, quartiers, réseaux de transports...

Cet espace proche est situé à différentes échelles : *locale*, régionale et mondiale.

DÉMARCHES

Il est souhaitable de conduire cette étude à partir d'une sortie sur le terrain.

Cette étude amène les élèves à manipuler des documents du quotidien : plan du quartier et de la ville, plan des réseaux de transports, carte touristique, un système d'information géographique (SIG) d'usage courant...

La réalisation de croquis simples permet de rendre compte du paysage et/ou de l'organisation du territoire local.

Les élèves utilisent pour se situer : le globe, un SIG, différents planisphères (le monde vu du Pacifique, d'Europe, d'Amérique, de l'hémisphère sud, etc.) et se réfèrent aux points cardinaux et aux grands repères géographiques.

Les élèves observent différentes représentations de leur île (vue aérienne, image satellite, carte) et apprennent à les manier ; puis ils la situent dans le contexte géographique régional et mondial, et étudient les composantes de l'insularité en Océanie, en particulier l'exiguïté et l'éloignement. On introduit ces notions par des comparaisons de surfaces et de distances en apprenant à utiliser l'échelle et les emboîtements d'échelles ; on termine par une comparaison entre un planisphère centré sur l'Europe et un planisphère centré sur l'océan Pacifique, qui devra être utilisé par la suite.

CAPACITÉS

Localiser :

- son espace proche dans **son île, son archipel et en Polynésie française**
- **la Polynésie française** sur différents planisphères et à l'aide d'un globe virtuel
- les continents et les océans sur différents planisphères.

Se situer dans l'espace à différentes échelles en utilisant les points cardinaux et les grands repères géographiques.

Décrire :

- le paysage local et ses différentes composantes
- un itinéraire en faisant intervenir les notions de distance et de temps de parcours.

Réaliser un croquis simple pour représenter les paysages proches et/ou l'organisation du territoire local.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

II - OÙ SONT LES HOMMES SUR LA TERRE ? (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
CONNAISSANCES La répartition des hommes sur la Terre : foyers de peuplement et zones de faible occupation humaine.	DÉMARCHES La répartition de la population mondiale est expliquée en faisant intervenir l'histoire, les conditions naturelles, la culture, le développement économique et l'évolution démographique. L'étude se fonde sur l'analyse de différents planisphères : climats, reliefs, aires culturelles, États, croissance démographique... On souligne la stabilité dans le temps long des grands foyers de la population mondiale. On s'appuie sur l'exemple de l'Asie de l'Est ou l'Europe
CAPACITÉS Localiser sur un planisphère : - les principaux foyers de population - les dix plus grandes métropoles mondiales - les espaces faiblement peuplés. Décrire et expliquer : - la répartition de la population à l'échelle du foyer de peuplement choisi. Décrire : - la répartition de la population mondiale.	

III - HABITER LA VILLE (environ 15% du temps consacré à la géographie)	
CONNAISSANCES Habiter la ville Plus de la moitié de l'humanité vit en ville. Les paysages urbains et la vie en ville dépendent de multiples facteurs au nombre desquels la culture et l'histoire, le cadre naturel, les activités, la situation démographique et le niveau de développement.	DÉMARCHES Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages : deux villes , choisies dans deux aires culturelles différentes. Ces études de cas permettent de dégager des caractéristiques communes et des éléments de différenciation.
CAPACITÉS Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

IV- HABITER LE MONDE RURAL (environ 10 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter le monde rural</p> <p>Les multiples manières de vivre et de travailler dans le monde rural, la forte ou faible présence humaine, la diversité des paysages ruraux, dépendent de facteurs multiples, parmi lesquels les conditions naturelles, économiques, démographiques et culturelles.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages :</p> <p>deux espaces ruraux choisis dans deux aires culturelles différentes.</p> <p>Ces études de cas permettent de dégager des caractéristiques communes et des éléments de différenciation.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

V - HABITER LES LITTORAUX (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter un littoral</p> <p>Le type d'activité dominant, les choix et les capacités d'aménagement, les conditions naturelles sont autant d'éléments à prendre en compte pour caractériser et différencier les littoraux où se concentre une part accrue de la population mondiale.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages :</p> <p>Deux littoraux, un littoral industrialo-portuaire, un littoral touristique.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

VI- HABITER DES ESPACES À FORTES CONTRAINTES (environ 15 % du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Habiter un espace à fortes contraintes</p> <p>Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, les subissent, les surmontent voire les transforment en atouts.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Deux études de cas reposent de manière privilégiée sur l'étude de paysages et sont choisis parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une île du Pacifique <p>et au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un désert chaud - un désert froid - une haute montagne.
<p>CAPACITÉS</p> <p>Situer les espaces étudiés sur différents planisphères thématiques. Localiser et situer les grands ensembles de relief et les principales zones climatiques de la planète. Décrire les paysages étudiés et expliquer les transformations des espaces concernés. Réaliser un croquis simple d'un paysage.</p>	

VII - UNE QUESTION AU CHOIX (environ 5% du temps consacré à la géographie)	
<p>Ce temps est laissé au professeur pour développer un des thèmes du programme ou pour répondre aux questions que l'actualité peut susciter de la part des élèves.</p>	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

Classe de sixième

ÉDUCATION CIVIQUE

LE COLLÉGIEN, L'ENFANT, L'HABITANT

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire, la classe de sixième montre les différents aspects de la vie en collectivité. Dans la famille, au collège et dans la commune, les élèves apprennent que la vie en société impose des règles qu'il convient de connaître, de respecter, et de comprendre. Ces règles sont parfois différentes selon l'âge et le statut des personnes. La collectivité est le résultat de l'implication de chacun, celle-ci peut prendre des formes très diverses.

Le programme de sixième donne une première définition

simple de notions qui seront ensuite mobilisées et approfondies dans les classes supérieures.

Les capacités développées dans ce programme doivent favoriser chez les élèves la prise de conscience de leur identité et de leurs responsabilités dans leur travail et dans le collège. Ils doivent être amenés à mettre en pratique ces capacités pour concrétiser un projet individuel ou collectif.

I - LE COLLÉGIEN (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - Les missions et l'organisation du collège</p> <ul style="list-style-type: none"> - un lieu d'apprentissage, de transmission et de construction des savoirs, d'échanges - un lieu avec des acteurs différents, où l'on peut s'impliquer et devenir autonome. <p>Toute collectivité a des règles nécessaires à son fonctionnement. Au collège, chacun a des droits, des devoirs et un rôle différents selon le statut et l'âge.</p> <p>Dans les établissements publics, la laïcité est un principe fondamental.</p> <p>Thème 2 - L'éducation : un droit, une liberté, une nécessité</p> <ul style="list-style-type: none"> - les inégalités face à l'éducation en France et dans le monde : filles/garçons, enfants handicapés, différences sociales... - une conquête à poursuivre : le sens et les finalités de l'école. 	<p>DÉMARCHES</p> <p>Être autonome nécessite de maîtriser des capacités fondamentales définies dans le socle : avoir des méthodes de travail, savoir travailler en équipe, développer sa capacité de jugement et son esprit critique, être capable de rechercher l'information, prendre des initiatives... Pour les faire acquérir, l'enseignant varie les démarches pédagogiques : par exemple l'utilisation du CDI, le travail de groupe...</p> <p>L'élection des délégués est l'occasion d'étudier les règles de la vie démocratique (le principe de la représentation, le suffrage universel, le vote secret) de façon concrète. On part du règlement intérieur du collège pour montrer que la laïcité est à la fois une valeur et une pratique.</p> <p>Les discriminations qui existent dans l'accès à l'éducation doivent être étudiées à partir d'exemples, en Polynésie française, en France et dans le monde. Les grandes étapes de l'histoire de l'éducation en France et en Polynésie française peuvent venir à l'appui de cette réflexion.</p>
<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 (art. 28) - préambule de la Constitution de 1946 (paragraphe 13) - loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics, modifiant le code de l'éducation, art. L 141-5-1 - loi du 11 février 2005, sur les personnes handicapées, dispositions générales (art. 2), modifiant le code de l'action sociale et des familles, art L 114-1 et 2 - extraits du règlement intérieur du collège - extraits du Guide juridique de l'Internet scolaire, janvier 2004. 	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de sixième

Polynésie française

II - L'ENFANT (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - Une personne</p> <p>L'identité juridique d'une personne est inscrite dans l'état civil et garantie par l'État.</p> <p>Thème 2 - Un mineur</p> <p>L'enfant vit sous l'autorité et la protection de ses responsables légaux.</p> <p>Thème 3 - Une personne qui a des droits et des devoirs</p> <p>L'enfant a des droits et des devoirs spécifiques.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>C'est à partir d'exemples pris dans la vie quotidienne que l'on entre dans chacun des thèmes de cette seconde partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude d'un acte de naissance pour une réflexion sur l'identité, - l'examen de situations dans lesquelles s'exerce l'autorité des parents ou des responsables légaux, - l'examen de situations de conflit dont la résolution doit reposer sur le respect des règles et non sur la violence. Une visite au « Fare Tama Hau », à SOS village de Papara ou une rencontre avec un éducateur, permet aux élèves de connaître l'existence de ces structures qui viennent en aide aux adolescents.
<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 - Code civil (art. 55 et 56, 57) - Code civil (art. 371, 371-1, 371-3, 371-5 et 372) - extraits du règlement intérieur du collège - Numéro vert 44 44 42, ligne téléphonique d'écoute pour l'enfance en danger 	

III - L'HABITANT (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Thème 1 - L'organisation de la commune et la décision démocratique</p> <p>Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants.</p> <p>Thème 2 - Les acteurs locaux et la citoyenneté</p> <p>Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Ce thème est abordé par une étude de cas : visite à la mairie et rencontre avec un élu, projet municipal, enquête publique.</p> <p>L'étude d'une association, ses missions et son implication dans le quartier peut être le point de départ d'une réflexion sur le rôle des habitants. On s'intéresse aux actions communales liées au développement durable (PGEM), ou à celles qui sont en projet, afin de comprendre comment chacun peut y participer</p>
<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - code électoral, art. L 227 - extraits d'un projet municipal - extraits de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable de 1992, principes 1, 10, 21 et 22 - extraits du règlement d'une association. 	

IV - AU CHOIX (environ 10% du temps consacré à l'éducation civique)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Cette partie libre peut être l'occasion de mener un débat dont le thème aura été choisi avec les élèves (recherche d'informations, rédaction d'un argumentaire, organisation du débat).</p>